

Kit de mobilisation

Octobre 2022




**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

L'hémicycle de l'Assemblée Nationale.

Comment solliciter les parlementaires de votre territoire pour promouvoir l'énergie citoyenne

Comment solliciter les parlementaires de votre territoire pour promouvoir l'énergie citoyenne

Ce document a vocation à fournir des conseils aux adhérents d'Energie Partagée afin de les aider à solliciter au mieux leurs parlementaires pour promouvoir l'énergie citoyenne. Par quels canaux passer pour avoir accès à sa/son député-e, sénateur, sénatrice ? Comment s'adresser à elle/lui ? Quels arguments mobiliser en fonction de sa couleur politique ?

Les propositions d'Energie Partagée sont à retrouver dans le [Livre blanc pour le développement des énergies renouvelables, locales et citoyennes](#) du [Collectif pour l'énergie citoyenne](#).

I. Pourquoi rencontrer votre parlementaire ?

Pour qu'un.e parlementaire aille "au front" pour vous, il ou elle a besoin de :

- comprendre de quoi il s'agit : un très grand nombre de parlementaires ne connaissent pas encore, ou de très loin, l'énergie citoyenne. Beaucoup d'entre elles et eux n'ont, en outre, qu'une connaissance assez parcellaire des énergies renouvelables et de la transition énergétique, malgré un intérêt très récent de plusieurs d'entre elles et eux pour le sujet à l'aune de la crise énergétique.
- vous connaître : les parlementaires reçoivent quantité de courrier et mailing de masse sur énormément de sujets différents - appels, demandes de soutien, propositions d'amendement, etc. Pour que l'énergie citoyenne et nos propositions retiennent son attention, il faudra convaincre, rencontrer, nouer une relation de confiance sur la durée... et donc échanger en direct - en physique ou en visio.

Les objectifs d'une sollicitation pour une première rencontre avec un.e parlementaire seront donc en général de :

- faire de la pédagogie et expliciter les bénéfices de l'énergie citoyenne tant au niveau territorial qu'au niveau national
- vous faire identifier comme interlocuteur constructif et sérieux sur le territoire, inscrit dans un écosystème au service de la transition énergétique territoriale et ainsi commencer à bâtir une relation avec votre parlementaire qui sera utile pour toute la durée de son (voire ses) mandat(s)

C'est seulement dans un deuxième temps qu'il sera utile de lui transmettre des propositions d'amendements sur un texte spécifique, ou des questions au gouvernement : si vous connaissez déjà votre député.e / sénateur.rice, si vous savez déjà qu'il ou elle connaît bien l'énergie citoyenne et y est favorable, etc.

II. Qui solliciter ?

Clarifier ses lignes rouges

La grande majorité des sociétés citoyennes d'énergie renouvelable ne se revendiquent d'aucune étiquette politique. Leurs membres peuvent ainsi légitimement s'adresser à l'ensemble du spectre politique. En outre, le fait de réaliser des activités de plaidoyer pour tenter de peser sur la décision publique ne vaut pas soutien politique : en discutant avec la députée X, vous vous adressez avant tout à la représentante de la nation élue au suffrage universel sur tel territoire, et non à la militante du parti Y.

Chaque collectif peut toutefois décider à qui il souhaite s'adresser, et à qui, le cas échéant, il choisit de ne pas s'adresser en raison de divergences entre son socle de valeurs et le projet politique d'un parti ou d'un.e élu.e. Concrètement, la question de s'adresser ou non à des élu.e.s de l'extrême droite est une discussion récurrente dans de nombreuses structures, avec des arguments allant de l'éthique (incompatibilité des valeurs) à la volonté de ne pas laisser de côté une partie importante de l'électorat du territoire.

Il convient donc de clarifier collectivement les lignes rouges que se fixe son collectif avant de se lancer dans toute activité de plaidoyer pour ne pas susciter de dissensions internes en cours de route.

Ne pas se limiter aux allié-e-s classiques de la transition énergétique et de l'économie sociale et solidaire.

Il peut sembler intuitif de **concentrer ses efforts sur les représentants de partis ouvertement favorables aux énergies renouvelables** ou qui ont préalablement démontré leur intérêt pour l'énergie citoyenne. Nous vous conseillons toutefois de ne pas vous limiter à ces élu-e-s : d'une part, parce que ces sensibilités politiques ne seront pas nécessairement présentes et élues sur votre territoire. D'autre part, parce certain-e-s parlementaires peuvent se montrer plus ouvert-e-s que la ligne classique de leur parti sur les énergies renouvelables, par conviction personnelle ou en raison d'enjeux locaux particulier. En outre, l'énergie citoyenne dispose de multiples avantages qui vont au-delà de la production d'énergie non polluante, et ce sont parfois ces arguments qui peuvent mobiliser des élu-e-s peu sensibles à l'écologie : sur l'économie circulaire, le développement économique local en lien avec la relocalisation de filières ou encore un rôle accru des collectivités locales dans les politiques publiques. Enfin, l'objectif premier d'une rencontre avec votre parlementaire est, bien souvent, de faire de la pédagogie sur l'énergie citoyenne, qui reste un sujet encore peu connu d'un grand nombre d'élu-e-s.

Nous vous conseillons fortement de faire, en amont, quelques recherches sur ces parlementaires pour mieux les connaître, sur la base de quelques mots clés (énergie, énergies renouvelables, éolien, solaire, méthanisation, nucléaire, énergie citoyenne...). Renseignez-vous notamment via :

- un moteur de recherche afin de récupérer leur interventions dans les médias, notamment la presse quotidienne régionale ;
- une recherche sur leur fiche d'élu-e à l'Assemblée nationale / au Sénat qui reprend notamment leurs interventions orales et leurs questions écrites, les projets de loi déposés ou soutenus, de même que les commissions et instances où ils/elles siègent, peuvent donner des indications sur leurs centres d'intérêt ;
- leur site web ou tout autre média rendant visible leur action dans leur circonscription (indiqué sur les fiches d'élu-e).

Enfin, il faut rappeler que certain-e-s parlementaires, certains groupes politiques peuvent se montrer très clairement hostiles aux énergies renouvelables. Vous pouvez choisir de tenter de les convaincre avec des arguments propres à l'énergie citoyenne et/ou leurs bénéfices locaux. Pourtant, si leur opposition aux énergies renouvelables repose sur une doctrine nationale bien ancrée ou une hantise personnelle, cela peut se révéler a minima un coup d'épée dans l'eau, voire contre-productif.

III. Comment solliciter votre député-e ?

Méthode 1 : passer par son adresse officielle

De manière très pratique, il vous faut déjà connaître l'identité de votre représentant-e à l'Assemblée nationale ou au Sénat.

Assemblée Nationale : Rien de mieux que cette [carte interactive](#) disponible sur le site de l'Assemblée nationale. Une fois rendu sur la **fiche individuelle de votre député-e**, s'affiche son adresse électronique qui vous permettra de la/le contacter.

Sénat : Pour avoir leur contact il vous faut passer par la liste des sénateurs (par ordre alphabétique, département, etc.) : à consulter sur cette [page](#) du Sénat. Sur cette même page vous avez un lien vers une carte interactive qui vous donne l'identité de votre sénateur ou sénatrice, son groupe parlementaire et les commissions dont il ou elle est membre.

La réponse ne viendra pas de l'élu-e mais d'un-e assistant-e parlementaire. Il faut donc veiller à ce que la rédaction du texte soit la plus percutante possible pour attirer son attention. A noter que les sites web ou blogs de parlementaires mentionnent parfois les coordonnées des assistant-e-s parlementaires en circonscription. Dans ce cas, n'hésitez pas à les contacter directement.

NB : chaque parlementaire compte en général 1 à 3 assistant-es parlementaires, répartis entre Paris et la circonscription. Il peut s'agir parfois d'élu-es locaux avec lesquelles vous êtes en contact sur des projets.

Méthode 2 : passer par vos contacts politiques existants

Si vous êtes implantés depuis un certain temps sur votre territoire, vous avez peut-être commencé à construire votre réseau auprès du monde politique local. Il se peut donc que vous connaissiez des proches de votre parlementaire. Rien de tel que de **passer par ces intermédiaires de confiance pour maximiser vos chances d'obtenir une écoute consciencieuse** de sa part. Encore une fois, si vous pouvez mutualiser vos actions de plaidoyer auprès des parlementaires dont les circonscriptions couvrent votre territoire d'action, elles pourront avoir plus de force. Attention cependant à ne pas mutualiser ces actions si elles touchent des députés / sénateur-riche-s qui n'appartiennent pas au même bord politique !

III. Quelle posture adopter ?

Adapter son argumentaire à son interlocuteur

L'approche ne sera pas la même selon que votre parlementaire est sensibilisé-e aux projets citoyens ou aux énergies renouvelables en général. De même, nous vous conseillons d'adapter votre argumentaire en **fonction de sa couleur politique et de ce que vous connaissez de ses positions**. L'énergie citoyenne se situe au cœur de différents enjeux, avec des impacts bénéfiques très divers. Vous pourrez ainsi insister plus ou moins sur : la démocratie énergétique, les initiatives citoyennes, l'éducation populaire, le climat, les circuits courts, la prise en compte de la biodiversité dans les projets citoyens, les exigences européennes en matière de communautés énergétiques, l'économie sociale et solidaire, l'entrepreneuriat citoyen, la résilience des territoires face aux crises énergétiques, l'indépendance énergétique, le développement économique local, l'emploi, le rôle essentiel des collectivités locales dans la transition énergétique... (liste non exhaustive !).

Enfin, n'oubliez pas qu'un.e député.e est certes représentant.e du peuple mais élu.e par les citoyen.ne.s d'un territoire donné. C'est encore plus le cas pour les sénateurs et sénatrices, élus au suffrage indirect par les élu-e-s locaux. Il est donc important de, tant que possible, lui donner des exemples locaux, idéalement de sa circonscription. Parlez de votre projet !

Pour plus d'informations : [voir la carte des projets citoyens sur le site d'Énergie Partagée](#).

Capitaliser sur ses réalisations

La fonction de parlementaire implique beaucoup de travail juridique, parfois très abstrait. Ils et elles attendent du concret. La **mise en valeur de vos installations** sera forcément appréciée, et probablement citée en exemple en séance ensuite, alors n'hésitez pas : présentez votre (plus beau) projet pour donner envie, ou les projets alentour ! C'est sans doute votre meilleur argument : les centrales citoyennes ça fonctionne, la preuve, on est là pour en parler ! Pour appuyer votre propos, il est de bon ton d'inviter votre député-e à une **visite de site**. C'est un échange de bons procédés par excellence puisqu'il offre de la visibilité à votre collectif tout en constituant un marqueur politique pour l'élu-e. Il peut donc être aussi utile d'inviter personnellement les parlementaires du territoire pour des inaugurations de sites.

Veiller à éviter l'instrumentalisation

Même si un.e député-e montre de l'enthousiasme vis-à-vis de vos sollicitations, il faut rester vigilant-e face au risque d'instrumentalisation. La communication politique est un outil puissant qui peut vous être bénéfique mais il est à manipuler avec précaution. L'échange de bons procédés peut tourner à l'avantage de l'autre partie si vous ne posez pas **un cadre préalable avec les équipes du parlementaire**.

Pour éviter un tel écueil, vous pouvez vous appuyer sur un **document de cadrage de la communication**, même succinct, à faire signer à l'équipe de l'élu-e. Pour exemple, le [document](#) élaboré par la coopérative Électrons Solaires. De manière générale, ledit document peut contenir, en fonction du niveau de couverture que l'élu-e souhaite accorder à votre projet (simple tweet, article sur sa page personnelle...) :

- Un rappel sur votre projet avec des éléments de langage pour savoir parler de vous
- Une demande d'accord pour l'usage des photographies de vos installations
- Une description de l'usage et du message de la publication politique
- Les mentions obligatoires (financier, nom de la coopérative, partenaires, etc.) qui devront apparaître dans les communications de l'élu-e
- Le rappel de vos coordonnées : mail, Twitter, Facebook, Instagram...

Même si vous ne vous lancez pas dans la rédaction d'un tel document, le minimum pour la/le député-e consiste à mentionner votre collectif, vos partenaires et financeurs avec les hyperliens renvoyant à vos pages web respectives. Pour vous inspirer, vous pouvez regarder les conventions passées avec vos financeurs politiques qui contiennent très souvent des clauses de communication visant à valoriser leur contribution. Appliquez les mêmes clauses à votre député-e !

Le point d'attention central à réaffirmer dans la communication entourant les opérations avec des politiques est votre **caractère partisan**. Il est possible pour un-e élu-e de s'afficher publiquement avec vous mais cela ne vaut pas soutien de votre part. Au contraire, c'est plutôt l'inverse : ces temps d'échange doivent correspondre à une marque d'engagement de votre député-e à défendre l'énergie citoyenne au Parlement. En effet, son action de parlementaire n'a que rarement à voir avec votre succès et il faut s'assurer qu'il ou elle ne tente pas de s'attribuer les lauriers de vos réalisations. Bien évidemment, dans le cas où votre collectif aurait acté publiquement un positionnement en faveur d'une étiquette politique, ces conseils ne s'appliquent pas.

IV. Courriel-type

Pour faciliter votre prise de contact avec les équipes de votre député-e, nous vous proposons un modèle de courriel de contact qui n'a pas de valeur prescriptive. Nous vous invitons à adapter ce modèle à votre contexte local.

Madame/Monsieur le député / sénateur / la députée / sénatrice

OPTION : Tout d'abord, nous vous présentons nos félicitations pour votre (ré)élection en tant que député(e). Nous aurons à cœur de travailler en bonne intelligence avec vous pour ces cinq prochaines années et cela le plus rapidement possible. En effet, il y a urgence.

Partie pour durer, la hausse sans précédent des prix de l'énergie, accrue par l'invasion russe en Ukraine, met nos institutions au défi de garantir la viabilité du modèle énergétique national. Elle vient nous rappeler l'urgence de relocaliser les productions afin d'accroître notre niveau de résilience face aux aléas géopolitiques et préserver le pouvoir d'achat des Français. En faisant le choix d'investir dans une énergie locale, on prend le parti de la dynamisation de l'économie des territoires tout en assurant notre sécurité d'approvisionnement.

C'est tout le sens des **projets d'énergie renouvelable locaux et citoyens** que (insérer le nom de votre structure) développe / accompagne depuis XX. L'énergie citoyenne contribue au développement des **circuits-courts de l'énergie** qui réduisent notre dépendance au marché énergétique international, valorisent les **filières économiques locales** tout en **préservant l'environnement** et permettent aux participants de se réapproprier la transition énergétique.

Si ce modèle innovant en faveur de la transition énergétique territoriale, reconnu par l'ADEME, commence à prendre de l'ampleur, il demeure encore trop marginal au regard des défis énergie-climat contemporains. Face à ce constat, vous avez le pouvoir de lever les barrières au développement des projets citoyens d'énergie renouvelable en créant les conditions légales favorables à leur essor. Votre soutien tout au long de votre (nouveau) mandat nous est essentiel.

Seriez-vous disponible dans les prochaines semaines pour une rencontre, de visu ou par visioconférence ? Nous pourrions en profiter pour vous présenter des exemples (de projets en cours de développement/ concrets d'installations citoyennes en fonctionnement) sur (insérer le nom de votre territoire), à l'image de (insérer le nom d'un projet de votre territoire).

Nous vous remercions par avance de votre disponibilité,

Bien cordialement,

xxx

Pour aller plus loin

- [Livre blanc pour le développement des énergies renouvelables, locales et citoyennes](#) du [Collectif pour l'énergie citoyenne](#). Disponible en version numérique uniquement.
- Pour les sénateurs et sénatrices en particulier, très sensibles aux questions liées aux territoires et aux collectivités : [Votre territoire est plein d'énergie et vos citoyens aussi](#) (plus beaucoup d'exemplaires disponibles en papier en octobre 2022 mais de nouvelles impressions à venir d'ici fin 2022, à solliciter auprès de votre réseau régional ou d'Énergie Partagée).
- [Les retombées économiques locales des projets citoyens](#) - (Version papier à solliciter auprès de votre réseau régional ou d'Énergie Partagée).
- [Le Mode d'emploi de l'action locale et citoyenne](#), Alternatiba, ANV COP21 et Réseau Action Climat - France, mars 2021
- Le [Pacte législatives](#) produit par le Collectif pour une transition citoyenne. Ayez toutefois en tête que ce travail a été réalisé en amont des élections législatives de 2022, donc avant le résultat des élections et la forte reconfiguration de l'Assemblée Nationale qui s'en est suivie.